



## Déclaration liminaire - CSSCT L du 14 mars 2025

Monsieur le Président,

Les représentants CFDT-VNF soulignent que le rapport de l'expertise DEGEST n'est que la prémissse d'un long travail de collaboration et réflexions communes en Sous-commission RPS, devant mener à l'aboutissement d'un plan d'actions solides et applicables rapidement. La prévention des RPS est un objectif commun qui doit être une priorité dans notre établissement. A ce jour, l'administration est forcée de constater que la situation des conditions de travail des personnels est tellement dégradée que l'organisation craque de toute part. Des situations de mal-être connues de tous, restent et persistent. On avance, certes ! Mais doucement !

Ensemble, nous pensions entamer des actions de prévention, mais ces dernières tardent à être effectives et nous en sommes rendus à colmater les brèches en permanence. Les situations individuelles problématiques se multiplient et cela ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt. La CFDT-VNF le redit avec gravité et insistance, le climat général qui règne est explosif et aucune action sur l'organisation du travail n'a été encore menée à ce jour.

Dernièrement et tristement, nous avons été confrontés à des situations dramatiques que personne n'aurait souhaité connaître. La prévention des risques demande de l'action rapidement !

Le signalement d'un Danger Grave et Imminent permet aux représentants du personnels de transmettre à l'administration sa connaissance d'un danger auquel les personnels sont exposés. Ce moyen de transmission est bien cadré par le code général de la fonction publique.

L'administration doit prendre en considération tout signalement d'un membre de cette instance et prendre sa responsabilité afin de protéger la santé mentale et physique des personnels dans notre collectif de travail.

Notre appréciation de chaque situation ne peut être contredite par « tout va bien », « la situation des agents n'est pas si noire au regard de ce qui se passe ailleurs... », « cette situation de mal-être perdure depuis plusieurs années », « cette situation n'est pas d'aujourd'hui et connue de tous ». Tout ne va pas si bien. Certaines situations individuelles ou collectives sont alarmantes, et pourraient faire l'objet d'un signalement de Danger Grave et Imminent.

Les agents viennent solliciter les représentants des personnels. C'est notre rôle de les entendre, les écouter, les accompagner. Ils viennent parfois aussi nous trouver en dernier recourt n'ayant pas reçu l'écoute ou la considération nécessaire face à leur situation de mal-être au travail. Au regard de ces

témoignages, la CFDT-VNF, remonte et continuera de remonter toute situation qui lui semble préoccupante. C'est aussi là, tout le sens de la démarche de signalement d'un Danger Grave et Imminent. La CFDT-VNF souhaite l'action, la prise en considération, la résolution des problématiques, la suppression maximale des risques. L'objectif : trouver un climat apaisé et sécurisé pour les personnels de notre DT !

Concernant un tout autre registre.... Les réorganisations vont se poursuivre à l'avenir, et un certain nombre de sites sont appelés à fermer. Il convient de porter à la connaissance des instances la liste des postes qui seront supprimés. Par cette demande, il s'agit de préserver les possibilités des personnels de bénéficier des dispositifs d'accompagnement financier. De plus, une communication devra être faite aux agents. La transparence sur ce sujet est essentielle. Ce point est d'une grande importance pour la CFDT-VNF.

Enfin, le médecin du travail est maintenant bien installé et bénéficie d'une réelle sympathie auprès des personnels. Il reste cependant un point à finaliser : le transfert des dossiers médicaux des agents de la MSA ou d'autres organismes vers VNF et la DT Nord-Est.

La CFDT-VNF demande qu'une lettre type soit envoyée pour permettre aux agents de faire individuellement cette demande auprès de l'organisme de rattachement qui les gérait par le passé.

Les représentants CFDT-VNF à cette instance, vous remercient pour votre attention et les réponses que vous saurez nous apporter.